



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

ANNEE 2011 / 2012

A REMETTRE AU SECRETARIAT DU CLUB AVANT LE 29 NOVEMBRE 2011

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Domicile : Bureau : Portable :
 Email :@..... (ATTENTION A L'ECRITURE)
 Date de naissance : Lieu de naissance : Dépt :

Adresse du site internet : www.capsplongee85.com

Niveau de plongée actuel

Débutant	Niveau 1 B.E	NIVEAU 2 1 ^{er} échelon	NIVEAU 3 AUTONOME	NIVEAU 4 2 ^{ème} échelon	Niveau 5 Dir. De plongée
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CADRE E1 1 ^{er} échelon initiateur	CADRE E2 2 ^{ème} échelon initiateur	CADRE E2 2 ^{ème} échelon Stag. Péda	CADRE E3 Moniteur B.E.E.S.1	CADRE E3 Moniteur MF1	CADRE E4 Moniteur MF2
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Permis mer

Carte mer	Permis A	côtier	Permis B	Hauturier
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Certificat radio restreint : oui non **Date de la dernière visite médicale :**

Préparation pour la saison 2011/2012 au niveau :

ADHESION 1 CLUB ET ARCHEOLOGIE	Tarif A au 01/10/2011	Tarif B au 01/03/2012
--------------------------------	-----------------------	-----------------------

1°) 1 ^{ère} personne (Enfants – Adultes)	147€	<input type="checkbox"/>	107€	<input type="checkbox"/>
2°) 2 ^{ème} personne même famille ou de moniteur	97€	<input type="checkbox"/>	70€	<input type="checkbox"/>
3°) 3 ^{ème} personne même famille et plus	62€	<input type="checkbox"/>	56€	<input type="checkbox"/>
4°) Moniteur MF1, MF2 et BESS1 actifs	50€	<input type="checkbox"/>		
5°) Pompier passager sans licence club extérieur	56€	<input type="checkbox"/>		
6°) Pompier passager avec licence extérieur	50€	<input type="checkbox"/>		
7°) Licence pêche sous – marine	56€	<input type="checkbox"/>		
8°) E2 actifs participant à la formation technique	100€	<input type="checkbox"/>		

ADHESION 2 NAGE AVEC PALMES	Tarif C
-----------------------------	---------

9°) 1 ^{ère} personne (Enfants – Adultes)	107€	<input type="checkbox"/>
10°) 2 ^{ème} personne même famille ou moniteur	89€	<input type="checkbox"/>
11°) 3 ^{ème} personne même famille et plus	62€	<input type="checkbox"/>

ADHESION 3 SECTION ARCHEOLOGIE	Tarif D
--------------------------------	---------

12°) Membre sans licence extérieur club	83€	<input type="checkbox"/>
13°) Membre extérieur club licencié FFESSM	56€	<input type="checkbox"/>

Nom du club d'origine :
 N° licence 2011 :

ASSURANCE AXA Individuelle complémentaire

Loisir 1.....	18.50€	<input type="checkbox"/>
Loisir 2.....	29.50€	<input type="checkbox"/>
Loisir 3.....	51.00€	<input type="checkbox"/>
Piscine seulement.....	10.50€	<input type="checkbox"/>

Obligatoire pour passage de brevet
si non couvert par autre assurance

TOTAL DU REGLEMENT€
---------------------------	--------

CETTE FICHE DOIT ETRE ACCOMPAGNE OBLIGATOIREMENT DES PIECES SUIVANTES

A) Pour les enfants de 13 à 14 ans (avoir 14 ans dans l'année scolaire en cours)

- Un certificat médical de non - contre indication à la pratique de la plongée sous marine par un médecin fédéral FFESSM ou du sport CES
- ✓ Une visite O.R.L qui peut être établi par un médecin fédéral habilité
- ✓ Une autorisation écrite parentale, autorisant la pratique de la plongée sous marine
- ✓ Puis C) ou D)

B) Pour les autres, âgé de 15 ans et plus

- ✓ un certificat médical de non – contre indication à la pratique de la plongée sous marine_établi par un médecin fédéral FFESSM ou du sport CES
- ✓ Puis C) OU D)

C) Pour les anciens adhérents

- ✓ 2 enveloppes timbrées à votre adresse
- ✓ Photocopie de votre brevet de plongée ou carte CMAS (recto verso) **si vous ne l'avez pas déjà remis**
- ✓ Photocopie de votre permis bateau, certificat restreint VHF et carte TIV **si vous ne l'avez pas déjà remis**
- ✓ Votre règlement par chèque à l'ordre du CAPS (chèque à part) de vos plongées 2011 ou du solde des plongées 2010
- ✓ Votre règlement **chèque n°1** à l'ordre du CAPS (chèque à part non encaissé) **de 95€ de vos plongées 2012** à venir
- ✓ Votre règlement **chèque n°2** à l'ordre du CAPS (chèque à part non encaissé) **de 13 € pour la carte CMAS** si vous suivez une formation pour le passage au brevet supérieur
- ✓ Votre règlement **chèque n°3** à l'ordre du CAPS pour votre licence club possibilité de paiement fractionné en 3 fois, avec chèques joints au dossier pour encaissement différé.

D) Pour les nouveaux adhérents

- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ 3 enveloppes timbrées à votre adresse
- ✓ Photocopie de votre brevet de plongée ou carte CMAS (recto verso) **si vous ne l'avez pas déjà remis**
- ✓ Photocopie de votre permis bateau, certificat restreint VHF et carte TIV **si vous ne l'avez pas déjà remis**
- ✓ Votre règlement **chèque n°1** à l'ordre du CAPS (chèque à part non encaissé) **de 95€** de vos plongées à venir. Gratuité de vos plongées entre le 01/10/2011 et le 31/12/2011
- ✓ Votre règlement **chèque n°2** à l'ordre du CAPS (chèque à part non encaissé) de 13 € pour la carte CMAS si vous suivez une formation pour le passage au brevet supérieur
- ✓ Votre règlement **chèque n°3** à l'ordre du CAPS pour votre licence club possibilité de paiement fractionné en 3 fois, avec chèques joints au dossier pour encaissement différé. Votre premier chèque d'un montant de 46€ (correspondant au montant de la licence fédéral FFESSM 2012). Votre deuxième et troisième chèques correspondant au solde du montant de la licence (encaissés à 1 mois d'intervalle)

E) Pour l'adhésion à la section archéologie non licencié au club du CAPS

- ✓ Photocopie de la licence fédérale 2012
- ✓ Puis C) ou D)

L'adhésion au club a une durée équivalente à celle de la FFESSM (EX : 01 septembre 2011 au 31/12/2012

LE TOUT MIS DANS UNE ENVELOPPE GRAND FORMAT (162 X 229)

**IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET SE VERRA REFUSE Il est rappelé que les adhérents
qui ne renouvelleront pas leur licence avant le 1^{er} janvier 2012 ne
pourront pas prétendre à voté lors des élections lors de notre assemblée générale**



Attestation de droit à l'image

Je soussigné :

Demeurant à :

.....

Accepte via la présente attestation, que les photos et documents audio-visuel sur lesquels je pourrais figurer puissent être utilisés à des fins d'information et d'actualité par l'association pour une durée indéterminée.

Les photos et documents pourront également être publiés dans les revues spécialisées, presse locale et nationale, sur le site internet du C.A.P.S www.capsplongee85.com les sites des partenaires et fédérations auxquels le C.A.P.S peut être affiliée sans que je puisse m'y opposer.

(Pour les mineurs)

Nous soussigné :

Noms :

Prénoms :

Acceptons que notre fils ou fille : via la présente attestation, que les photos et documents audio-visuel sur lesquels il pourrait y figurer puissent être utilisés à des fins d'information et d'actualité par l'association pour une durée indéterminée.

Les photos et documents pourront également être publiés dans les revues spécialisées, presse locale et nationale, sur le site internet du C.A.P.S www.capsplongee85.com les sites des partenaires et fédérations auquel le C.A.P.S peut être affiliée sans que je puisse mis opposer.

Fait à : le.....

Signature :